

DÉPARTEMENT CULTURE



© DR

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE CHAMBERY ET DES PAYS DE SAVOIE

## PRÉSENTATION

Le département culture est un département transversal du conservatoire. Il aborde les thématiques suivantes :

### La formation musicale

Le cours de formation musicale a pour but de former un musicien polyvalent, ouvert, curieux, épanoui et autonome dans sa relation à la musique. Il permet d'acquérir les outils nécessaires à une pratique musicale amateur, de goûter au plaisir d'écouter, de pratiquer (à travers le corps, la voix, l'instrument) et de créer en s'ouvrant à différents styles et esthétiques, en réalisant des projets artistiques.

### La culture musicale

Les cours de culture musicale visent à enrichir la pratique du musicien par une meilleure connaissance des courants artistiques, des styles, des genres et des formes. Le travail d'analyse musicale repose sur le commentaire d'écoute, la lecture de partition et des travaux de recherche ciblés sur quelques sujets précis. Des éléments d'histoire de la musique et d'esthétique sont également apportés dans le cours. Les élèves sont également amenés à travailler sur les partitions emblématiques de leur instrument afin d'élargir leur vision de leur répertoire.

### L'écriture et création

Le cours d'écriture est un atelier collectif permettant à chacun d'apprendre à créer des musiques variées pour différents instruments: le plaisir d'inventer une mélodie, savoir construire une grille, un accompagnement, rechercher progressivement l'équilibre polyphonique et harmonique, la fluidité d'écriture, l'articulation entre continuité et renouveau, construire une forme musicale du solo à l'orchestre. Les pièces créées ou re-crées sont jouées chaque semaine afin d'expérimenter la sensibilité, développer la culture et les connaissances, l'écoute et les capacités créatives à travers un détour par les grandes oeuvres du passé proche ou lointain.

### Compositions et nouvelles technologies

L'étude de la composition permet à l'élève d'explorer et d'avancer progressivement vers la création de sa propre musique, dans l'esthétique qui lui est propre.

La question fondamentale de la composition est celui du développement d'une forme, de comment à partir d'une idée on élabore une progression dans la temps qui fait du «sens».

L'élève peut travailler dans la composition de musique instrumentale ou vocale, ou peut explorer les possibilités de la musique électronique et numérique - voire les deux.

### Les interventions en milieu scolaire

Les musiciens intervenants collaborent avec les enseignants de l'Education Nationale pour monter des projets artistiques variés. Les enfants des écoles de Chambéry pratiquent alors la musique dans ses différentes esthétiques.

Ils peuvent rencontrer des artistes, créer des pièces électroacoustiques, jouer avec la métamallette, chanter, participer à une batucada, être instrumentiste dans un orchestre ou vivre pleinement la saison artistique de la Cité des arts.

## ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Formation musicale : Séverine CHAPUIS, Véronique SOLEIHAVOUP, Ron GRUBNER, Christophe FRILOUX

Culture musicale : Benoît MAGNIN

Ecriture : Vincent MAGNON

Informatique musicale et composition : Peter TORVIK

Piano complémentaire : Christophe FRILOUX

Musiciennes intervenantes en milieu scolaire : Jacqueline FRANGIAMONE, Laetitia PAUGET et Fanny CLAIRE

Coordonnateur du département : Christophe FRILOUX

### Formation musicale :

Il s'articule en plusieurs temps.

L'éveil musical est ouvert aux enfants à partir de l'âge de 5 ans tandis qu'un parcours découverte ou un éveil artistique sont possibles dès l'âge de 6 ans.

S'en vient ensuite le cycle 1 : initiation, apprentissage des bases accessible à partir de l'âge de 7 ans. Sa durée est de 3 à 5 années.

Durant les deux premières années, il est possible de faire le début de ce parcours appelé «Tutti» sous la forme d'un cours de pratique d'ensemble et de formation musicale en complément d'un cours d'instruments collectifs.

Puis le cycle 2 aura pour but le développement des connaissances musicales et une autonomie en vue d'une pratique amateur. Durée : entre 3 et 5 années.

Enfin, le cycle 3 poursuit l'approfondissement des connaissances, le perfectionnement et parfois l'orientation vers une pratique professionnelle. Sa durée peut être de 1 à 4 années.

3 parcours y sont réalisables. L'un, permettant de terminer un parcours amateur (obtention du Certificat d'Etudes Musicales). L'autre, représentant un Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI) sous la forme d'une formation de 750h\*

\*Le choix d'un double CEPI formation musicale et CEPI instrumental est possible.

### Culture :

- Analyse 1 : du moyen-âge à l'époque baroque
- Analyse 2 : Classique et Romantique
- Organologie : étude de la fabrication, des caractéristiques et de l'usage des instruments (7 sessions de 7h dans l'année)
- Polyphonies vocales : travail sur les polyphonies écrites et improvisées
- Histoire de la musique

### Écriture :

S'adressant à tout musicien désireux de s'enrichir et de créer, le cursus de la classe d'écriture s'articule autour d'un II<sup>ème</sup> cycle et d'un III<sup>ème</sup> cycle délivrant un CEM et un DEM écriture-invention-crétion, mais également un cours d'arrangement/orchestration, un atelier création pluri-esthétiques, et des modules ponctuels tournés vers l'improvisation, le contrepoint ou encore la musique à l'image. Le choix d'un double CEPI «Ecriture-Invention-crétion» et CEPI instrumental est possible.

### Composition:

La composition peut être abordée dans «l'Atelier Composition», un cours en petit groupe ouvert aux débutants et aux élèves avec un peu d'expérience. Normalement l'élève devrait avoir fait au moins un an dans la classe d'écriture; des élèves ayant déjà une pratique de composition peuvent demander une exemption à cette règle en montrant quelques-unes de leurs compositions, et poursuivre des études de composition et d'écriture en parallèle. L'étude de la composition pour les élèves plus avancés se fait en cours individuels. Il est essentiel de se présenter à la permanence du professeur au début de l'année, avec des exemples de son travail, pour discuter de la possibilité de travailler dans le cours individuel.

Dans ce cours individuel, le parcours est adapté à l'esthétique et la pratique de l'élève pour l'accompagner dans l'aboutissement de ses compositions. Les élèves intéressés par la composition sont encouragés à suivre également le cours de Culture Contemporaine, cours qui explore la musique contemporaine d'une façon profonde et transversale, mise en contexte avec la danse, les arts plastiques, films et vidéo, avec emphase sur l'analyse. Ce cours est également ouvert à tout élève du troisième cycle qui souhaite mieux connaître la musique de notre temps.

### Musique Assisté par Ordinateur:

Le cours de MAO est ouvert aux élèves de troisième cycle, mais de grands élèves de deuxième cycle peuvent demander la possibilité d'accéder au cours pendant la permanence du professeur en début d'année. Un seul cours de deux heures par semaine est proposé, qui peut être répété pour approfondir et faire aboutir le projet de l'élève. Typiquement, deux années dans la classe sont nécessaires pour tirer pleinement bénéfice et pour aboutir à un projet personnel ambitieux.

Le cours avance par étapes, commençant par les bases théoriques et mathématiques du son et sa manipulation (les maths et notions physiques comme des logarithmes, les fonctions sinusoïdales, etc... sont abordables pour des élèves de niveau lycée).

Le cours explore ensuite progressivement les différentes manières dont les outils numériques peuvent servir au musicien - montage et manipulation du son, synthèse, interactions temps-réel, etc...

Pendant ce temps d'exploration les élèves trouvent l'aspect qui les intéresse et qui correspond à leur projet musical, l'objectif final étant la réalisation d'un projet principal de création par l'élève.

La validation de l'Unité de Valeur «MAO» est accordée en fonction du projet final qui sera présenté et évalué par un jury.

### UV complémentaire : (pour élèves en CEPI)

#### Le piano complémentaire

Donner à chacun la possibilité d'acquérir les bases pour faire sonner une grille d'accords simples au clavier (atelier ouvert aux non-pianistes), harmoniser une mélodie jouée par un autre musicien, s'accompagner en chantant soi-même représentent les objectifs à atteindre.

## FORMATION MUSICALE

### D PARTEMENT CULTURE



  Cl ment MERLE

Professeurs : S verine CHAPUIS, Laetitia PAUGET  
Jacqueline FRANGIAMONE,  
V ronique SOLEILHAVOUP,  
Ron GRUBNER, Christophe FRILOUX

## PR SENTATION

Le cours de formation musicale a pour but de former un musicien polyvalent, ouvert, curieux,  panoui et autonome dans sa relation   la musique. Il permet d'acqu rir les outils n cessaires   une pratique musicale amateur, de go ter au plaisir d' couter, de pratiquer (  travers le corps, la voix, l'instrument) et de cr er en s'ouvrant   diff rents styles et esth tiques, en r alisant des projets artistiques.

# CONDITIONS D'ACCÈS

Éveil musical : 5 ans  
Éveil artistique : 6-9 ans  
Parcours Découverte : 6 ans

Pour les débutants : à partir de 7 ans  
Des cours spécifiques sont organisés à destination :

- des 10-14 ans
- des 14-18 ans
- des adultes (cours en soirée)
- des élèves danseurs

Pour les non débutants : un entretien avec les professeurs est organisé à la rentrée scolaire afin d'affecter l'élève dans un niveau adapté, avec possibilité de réajuster jusqu'aux vacances de Toussaint.

## PARCOURS

### Parcours découverte

45 minutes

#### CYCLE 1

**1<sup>ère</sup> année\*** : 45 min de pratique vocale

Contrôle continu livret 1er cycle

**2<sup>ème</sup> année\*** : 1h30 dont 45 min de pratique vocale

Contrôle continu livret 1er cycle

**3<sup>ème</sup> année** : 1h15 de FM en atelier + 1h de chœur projet sur un semestre

Contrôle continu livret 1er cycle

**4<sup>ème</sup> année** : 45 min de FM + 1h de pratique vocale (chœur projet)

Validation de l'ensemble des unités de valeur

#### CYCLE 2

**1<sup>ère</sup> année** : 1h30

Contrôle continu livret 2<sup>ème</sup> cycle

**2<sup>ème</sup> année** : 1h30

Contrôle continu livret 2<sup>ème</sup> cycle

**3<sup>ème</sup> année** : 1h30 ou choix du parcours personnalisé

Contrôle continu livret 2<sup>ème</sup> cycle

**4<sup>ème</sup> année** : 1h30 ou choix du parcours personnalisé  
BEM (pour le parcours complet) Contrôle continu 50%  
examen final 50%

#### CYCLE 3

Parcours CEM contrôle continu ou choix du parcours personnalisé, CEPI DOMINANTE FM : sur examen (dès la fin du 2<sup>ème</sup> cycle)

\*Ces deux premières années peuvent également s'effectuer en parcours appelé « Tutti » sous la forme d'un cours de pratique d'ensemble et de formation musicale en complément d'un cours d'instruments collectifs.